

Opération de balayage de rues en cours

Le 29 avril 2020 -- Depuis lundi dernier, l'opération de balayage de rues bat son plein. Présentement nos trois (3) balais mécaniques s'affairent à nettoyer toutes les infrastructures routières asphaltées du territoire de Sainte-Sophie. Ils œuvrent 12 heures par jour à ramasser le sable et la pierre abrasive appliqués comme abrasif cet hiver. Un quatrième équipement devrait s'ajouter sous peu.



Avec la chaleur qui s'installera définitivement ces prochaines semaines, l'horaire prévu d'opération des balais mécaniques sera révisé afin de consacrer plus de temps de travail à cette opération de nettoyage afin de rendre sécuritaires nos infrastructures routières le plus tôt possible. Cette planification demeure sujette à changement, en fonction de la température et d'éventuels bris qui pourraient survenir.

Si aucun bris majeur ne survient, le balayage des rues devrait se conclure d'ici la mi-juin, alors qu'il faut compter environ une trentaine de jours ouvrables pour parcourir près de 250 km de chemin étendus sur les 110 km.ca. du territoire pour terminer un premier ramassage de poussières de l'ensemble de la Municipalité. Votre patience est de mise, soyez indulgents envers vos cols bleus, ils travaillent à embellir notre municipalité et la rendre plus sécuritaire.



Nuisance sur la chaussée, à y penser !

Afin de faciliter la tâche des opérateurs de balais mécaniques, le service des travaux publics de Sainte-Sophie demande aux citoyens d'éviter de stationner leur véhicule en bordure de la rue, mais plutôt de stationner dans leur entrée charretière. D'éviter aussi d'y placer leurs bacs de matières résiduelles, mais de les placer en bordure de vos entrées privées et de placer les paniers de basketball portatif sur les terrains. Le libre accès de la voie de circulation permettra un meilleur balayage de la chaussée et évitera de laisser une accumulation de pierre et sable sur la chaussée.

Les tas de sable ? À éviter dans la rue et à proscrire dans le bac !

En terminant, la collaboration des citoyens est sollicitée afin de ne pas faire de monticules de sable. En effet, les amoncellements diminuent l'efficacité du ramassage et obligent le balai à refaire plusieurs fois la même section de rue. Le sable ne doit pas non plus être déposé dans le bac de collecte des matières résiduelles. Son poids peut briser les divers équipements, à commencer par le bac lui-même lors de sa levée.

Récupérez la pierre abrasive pour l'hiver prochain

Conservez les résidus de pierre abrasive dans des contenants. Vous pourrez vous en servir l'hiver suivant comme abrasif pour votre entrée.

Comptant sur votre précieuse collaboration !

La direction du service des travaux publics.